



Géoméga clôture un financement de 2M \$ en débetures convertibles

Montréal, 25 mars 2025 – Ressources Géoméga inc. (« **Géoméga** » ou la « **Société** ») (TSX-V : GMA) a le plaisir d'annoncer la clôture d'un placement privé sans intermédiaire (le « **Financement** ») composé de débetures convertibles non garanties portant intérêts à 12 % (les « **Débetures Convertibles** ») pour un montant total de 2 022 761 \$. De plus, la Société a déposé une demande auprès de la Bourse de croissance TSX (« **TSXV** ») en vue d'obtenir l'approbation pour la révision du prix et la prolongation d'un total de 4 354 667 bons de souscription (la « **Prolongation de Bons de Souscription** »), venant à échéance le 3 mai 2025.

« Le Financement a été mené par Michael Gentile, un important investisseur du secteur junior des ressources naturelles, et inclut plusieurs nouveaux investisseurs institutionnels, des family offices, des sociétés et des actionnaires de longue date du Canada, des États-Unis et de l'Australie. Les produits du Financement serviront à poursuivre la construction de l'usine de démonstration de recyclage d'aimants de terres rares et à l'ingénierie des nouveaux laboratoires prévus dans les installations de Saint-Hubert. Une mise à jour sur les deux principales activités de l'entreprise, soit l'usine de démonstration et la technologie de valorisation des résidus de bauxite, sera bientôt publiée. Nous remercions nos actionnaires actuels pour leur patience et leur soutien et souhaitons la bienvenue aux nouveaux investisseurs de Géoméga, alors que nous poursuivons nos objectifs de réduire les risques liés à nos technologies durables de valorisation des résidus et de production de métaux critiques et en vrac », a commenté Kiril Mugerman, Président et Chef de la direction de Géoméga.

Le Financement

Les Débetures Convertibles ont une échéance de trois (3) ans et portent intérêts au taux de 12 % par année, les intérêts étant payables annuellement à terme échu. Le capital des Débetures Convertibles sera convertible, sans contrepartie supplémentaire, en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, à tout moment avant l'échéance, au prix de 0,12 \$ l'action. La Société peut régler les intérêts dus sur les Débetures Convertibles de temps à autre par l'émission d'actions ordinaires à un prix par action au moins égal au cours moyen pondéré en fonction du volume (VWAP) sur 20 jours de ses actions ordinaires sur le TSXV au moment où les intérêts deviennent payables ou au moment d'un changement de contrôle, le tout conformément aux règles applicables du TSXV. Les Débetures Convertibles constituent des titres de créance non garantis de premier rang de la Société, en ce sens qu'ils sont prioritaires par rapport à toutes les autres dettes non garanties de la Société, sous réserve uniquement des dettes et privilèges autorisés conformément aux modalités des Débetures Convertibles.

Les Débentures Convertibles ne seront pas inscrites en bourse, bien que la Société ait reçu l'approbation conditionnelle du TSXV pour inscrire à sa cote les actions ordinaires qui seront émises à la conversion. Les Débentures Convertibles (et les actions ordinaires émises à leur conversion) sont assujetties à une période de détention légale de quatre mois et un jour en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, soit jusqu'au 25 juillet 2025.

La Prolongation de Bons de Souscription

La Société a déposé auprès du TSXV une demande de prolongation et de révision du prix d'un total de 4 354 667 bons de souscription venant à échéance le 3 mai 2025. Ces bons ont été émis dans le cadre d'un placement privé clôturé en mai 2022. Le tableau suivant résume les modalités initiales et les nouvelles modalités proposées des bons de souscription :

# de bons de souscription	Prix d'exercice original	Prix d'exercice modifié	Date d'émission	Date d'expiration originale	Date d'expiration modifiée
4 354 667	0,32 \$	0,12 \$	2022-05-03	2025-05-03	2027-05-03

Conformément à l'article 3.3 de la Politique 4.1 du TSXV, les bons de souscription prolongés et révisés seront assortis d'une clause d'accélération stipulant que si le cours de l'action de la Société au TSXV dépasse de plus de 25 % le prix d'exercice modifié (chacun étant un « **Jour de Négociation à Prime** ») pour 10 jours consécutifs durant la durée des bons de souscription, la période d'exercice sera réduite à 30 jours, débutant au plus tard sept jours civils après le 10e Jour de Négociation à Prime. Toutes les autres conditions des bons de souscription demeurent inchangées. La prolongation et la révision du prix des bons de souscription sont soumises à certaines conditions, notamment l'obtention de toutes les approbations nécessaires, y compris l'approbation finale du TSXV.

À propos de Géoméga (www.Geomega.ca)

Géoméga développe des technologies innovantes pour l'extraction et la séparation des éléments des terres rares et d'autres métaux critiques essentiels pour un avenir durable. Axés sur les énergies renouvelables, l'électrification des véhicules, l'automatisation et la réduction de la consommation d'énergie, les aimants de terres rares ou néo-aimants (NdFeB) sont au centre de toutes ces technologies. La stratégie de Géoméga consiste à réduire progressivement les risques liés à sa technologie innovante et à générer des flux de trésorerie et un retour de valeur aux actionnaires tout en travaillant directement avec les principaux acteurs de ces industries pour recycler les aimants qui alimentent toutes ces technologies.

Alors que ses technologies sont démontrées à plus grande échelle, Géoméga s'est engagé à travailler avec des partenaires majeurs pour aider à extraire de la valeur des produits provenant de l'extraction minière, des résidus miniers et d'autres résidus industriels qui contiennent des terres rares et d'autres métaux critiques. Indépendamment du métal ou de la source, Géoméga adopte une approche cohérente pour réduire l'impact environnemental et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre en recyclant les principaux réactifs du processus.

Le projet principal de Géoméga est basé sur la technologie ISR (Innord's Separation of Rare Earths), un moyen exclusif, peu coûteux et respectueux de l'environnement, d'exploiter un marché mondial de 1,5 milliard de

dollars canadiens pour recycler les rebuts de production d'aimants et les aimants en fin de vie de manière rentable et sécuritaire.

Géoméga est également propriétaire du gisement de terres rares de la Carbonatite de Montviel, la plus grande estimation des ressources de bastnaésite 43-101 en Amérique du Nord et détient plus de 16,8 millions d'actions, représentant environ 13% des actions émises et en circulation, de Kintavar Exploration Inc. (KTR.V), une société d'exploration minière qui développe des projets cuprifères au Québec, Canada.

Pour plus de détails, contactez:

Kiril Mugerman
Président & CEO
Géoméga
450-641-5119 ext.5653
kmugerman@Géoméga.ca

Nancy Thompson
Vorticom Public Relations
212-532-2208
nancyt@vorticom.com
Twitter: @Géoméga_REE

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris la commercialisation des technologies mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2024, y compris la disponibilité de matières premières provenant de tierces parties raisonnablement disponibles pour l'usine de démonstration, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.